



S. N. E. P. - FSU

Syndicat National de l'Education Physique

Jean MAILLET
Secrétaire Académique
20 rue Clotilde Morisseau
45200 Montargis
Tel: 02 38 98 48 16
jean-michel.maillet2@orange.fr

Le 26 mai 2008

à Mrs MALCOU, MERY, MOUSSET,
I.A-IPR EPS d'Orléans- Tours

Messieurs les IPR,

La consultation des enseignants d'EPS sur les nouveaux programmes Collèges et Lycées professionnels, initiée par le ministère et la DEGESCO, et à propos de laquelle vous venez de solliciter les équipes pédagogiques, appelle de notre part un certain nombre de remarques.

En effet, nous déplorons qu'une fois encore, l'essentiel du débat sur les objectifs, la nature et le contenu de ces programmes aura largement échappé à la très grande majorité de la profession car une véritable méthode favorisant la réflexion, l'expressions des collègues n'a pas été mise en oeuvre.

Tout d'abord, il nous apparaît qu'un bilan des programmes actuels n'a pas été tiré collectivement. En quoi sont ils devenus insuffisants, voire obsolètes ? Comment les enseignants, les élèves, les vivent- ils et les font-ils vivre ? Constituent ils une entrave au développement de l'EPS dans les établissements scolaires ?.... ?

A notre connaissance, cette évaluation diagnostique, qui devrait précéder toute élaboration nouvelle, n'a pas été faite, en tout état de cause pas par la profession.

Celle ci n'a d'ailleurs pas été davantage consultée sur la définition des objectifs généraux qui constituent les piliers sur lesquels les programmes vont s'appuyer. Si les organisations professionnelles (et en particulier le SNEP) ont été amenées à échanger avec l'Inspection générale et la DEGESCO sur les avant- projets, cela ne saurait se substituer à une réflexion large de l'ensemble de la profession. Le SNEP a d'ailleurs informé régulièrement ses adhérents, et plus généralement l'ensemble des collègues (bulletins, site...) de ces échanges. C'est d'ailleurs par l'intermédiaire du SNEP que la plupart des collègues ont été informés (voir notre bulletin national spécial programmes du 17 mai 2008) des discussions en cours.

Avec une forme et des délais plus compatibles avec le débat, on aurait donc pu imaginer une véritable concertation, qui à partir d'un bilan partagé car discuté, aurait mis en évidence des axes forts, des programmes faisant consensus, que la profession aurait pu s'approprier dans la perspective d'une meilleure mise en oeuvre, donc d'une plus grande efficacité.

Cette consultation aurait pu prendre la forme d'une publication d'un avant projet (autrement que sur Internet), discutée dans les établissements avec un délai raisonnable de réflexion, d'une synthèse des réponses élaborée par un collectif issu des établissements (ex : stage des coordonnateurs) et à tous les niveaux : département, académie, national. On pouvait espérer également une expérimentation préalable à la publication définitive.

Au lieu de cela, une consultation expresse est organisée à une période de l'année très difficile, et dans des délais tellement serrés qu' on ne peut guère en attendre autre chose que des réponses succinctes à des questions fermées. Il sera sans doute intéressant de faire le bilan des équipes pédagogiques qui auront trouvé le temps de

se réunir, de réfléchir, d'élaborer. Nous considérons qu' une nouvelle opportunité d'un grand débat pédagogique dans la profession est manquée et nous le regrettons. Par ailleurs , on peut penser qu' un texte non construit avec l'ensemble de la profession posera davantage de problèmes qu'il n'en résoudra, sauf à considérer les enseignants comme des personnels d'exécution.

En dépit de cela, le SNEP académique a appelé l'ensemble des équipes pédagogiques à se réunir (voir notre site www.snefsu-orleans.net), à s'approprier le débat et à produire le résultat de leurs réflexions.

Le groupe pédagogique académique du SNEP, s'est réuni également . Il a procédé à un premier examen des projets de programme, et il enverra sa propre contribution au débat.

Par ailleurs le SNEP vous rappelle sa disponibilité pour participer à la synthèse des réponses parvenues des établissements.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos meilleures salutations

Pour le Bureau Académique du SNEP-FSU

Jean MAILLET